



Maison de la Musique
Contemporaine

PÔLE MÉDIATION ET DEVELOPPEMENT DES PUBLICS

ACADÉMIE DE MÉDIATION

PREMIÈRE ÉDITION
2021-2022

Présentation et objectifs

Placé au cœur du projet de la Maison de la Musique Contemporaine (MMC), la médiation est un objectif essentiel pour la création musicale.

La médiation s'inscrit en effet dans une double dynamique : d'une part, poursuivre la transmission et la sensibilisation au répertoire contemporain ; d'autre part, accompagner la découverte et l'appréciation des créations dans toute leur diversité.

La médiation, à travers l'action culturelle, est également un enjeu décisif dans l'élargissement et le renouvellement des publics, et une demande forte des politiques publiques et des financeurs.

Afin de répondre au besoin du secteur et des professionnel-le-s, la MMC propose dès l'année 2021-2022 une académie de médiation destinée à offrir une formation théorique et pratique à la médiation du répertoire contemporain, des œuvres désormais classiques aux plus récentes créations.

Bénéficiant des ressources de ses partenaires artistiques, la MMC ambitionne d'offrir aux étudiant-e-s et aux professionnel-le-s la possibilité d'acquérir comme de renforcer leurs connaissances et leurs compétences en médiation.

Quatre objectifs sont ainsi au cœur du projet de l'Académie, basée sur les spécificités du répertoire :

- Concevoir une médiation adaptée à chaque création
- Engager le-la compositeur-riche dans la médiation de son œuvre
- Mobiliser les interprètes
- Comprendre les spécificités de chaque public et les inclure dans la conception des projets

La formation sera assurée par la Maison de la Musique Contemporaine et ses partenaires, sous forme de modules indépendants ou combinables en un cycle.

Modalités de participation



BÉNÉFICIAIRES

Étudiant·e·s en médiation, musicologie ou gestion de projets culturels, compositeur·rice·s et interprètes en formation, professionnel·le·s des relations publiques.
Le recrutement s'effectue sur la base du volontariat dans une limite de 12 personnes par module.



DURÉE DE LA FORMATION

Quatre mois à partir de l'automne 2021, hors temps d'enseignement pour les étudiant·e·s, en fonction des possibilités et des souhaits de participation aux modules.
L'Académie se déroulera à raison d'un module par mois, et d'une à deux séances par semaine.



LIEUX DE LA FORMATION

Dans les locaux de la Maison de la Musique Contemporaine (Paris, XVIII^{ème}) et tout autre lieu d'activité des partenaires pour les rencontres-métiers et les ateliers pratiques.



PRISE EN CHARGE

Les formations sont intégralement prises en charge par la Maison de la Musique Contemporaine

La formation est divisée en 3 modules et un cycle d'ateliers.

Modules La participation à l'intégralité des modules n'est pas obligatoire mais chaque module doit être suivi dans son intégralité pour assurer la cohérence de la formation. Les travaux pratiques seront réalisés individuellement ou en binôme.

Ateliers Les ateliers seront assurés en groupe et pourront être suivis séparément, à la carte.

Module 1

La musique contemporaine entre répertoire et création : enjeux de médiation

Intervenants : en cours de définition

La musique contemporaine : un répertoire polémique et mal défini, aux contours flous et aux préjugés tenaces.

Pourtant, loin des idées préconçues, la musique contemporaine représente un champ de découverte, d'expérimentation et de liberté qui mérite d'être approché, connu et exploré.

Ce module, loin de prétendre livrer une connaissance exhaustive et encyclopédique du répertoire, donnera à entendre ce qui en fait la richesse : des œuvres désormais majeures aux créations, entre patrimoine vivant et terrain d'innovation entre les compositeur·rice·s, les interprètes et les publics.

Rencontres métiers avec un·e compositeur·rice et un·e interprète ; et avec un·e réalisateur·rice en informatique musicale (RIM).

Cas pratiques

Sortie à un concert ou à une répétition commentée

Séance 1 - Une brève histoire de la musique contemporaine : entre tradition écrite et expérimentation sonore – 1h30

Un cours d'histoire musicale express, ouvert, accessible et vivant, permettant de lier les deux lignes de force du répertoire contemporain dans une dynamique de réconciliation apaisée : d'un côté la poursuite de l'écriture musicale jusque dans ses formes les plus radicales, de l'autre les expérimentations sonores lorgnant du côté des arts plastiques et des musiques actuelles.

Séance 2 - Lignes de forces stylistiques et esthétiques actuelles – 1h

Une seule séance ne suffisant pas à épuiser la richesse stylistique du répertoire contemporain, celle-ci proposera, de manière ludique, une exploration des différentes formes d'écritures ayant émergées depuis l'après-guerre, les croisements qui se sont opérés et les hybridations, que les compositeur·ice·s d'aujourd'hui proposent. Une façon de lier le familier et l'inouï, le bizarre et l'étrange qui peuplent des univers musicaux *a priori* éloignés, en dépassant les clivages entre les genres, les styles et les formes.

Séance 3 - Singularités de la création et de la réception des œuvres contemporaines – 1h

Qu'est-ce qu'une œuvre musicale contemporaine ? Comment l'accueillir, la sentir, la partager ? En rappelant les particularités d'une création, cette séance inscrit la médiation comme principe nécessaire à la production, à l'écoute et à la réception des pièces contemporaines, et explore différentes formes de transmission du répertoire.

Module 2

La médiation au cœur de l'écosystème de la création musicale

Intervenants : en cours de définition

Niche musicale, le répertoire contemporain bénéficie du soutien des politiques culturelles pour être créé et joué par celles et ceux qui se sont voués à le faire vivre. Entre le compositeur, l'interprète et le public, c'est tout un secteur qui s'investit pour son activité et son développement.

Des personnes, des institutions, des médias, un réseau, des festivals, des lieux, des structures, des mécènes et des relais. Un écosystème complexe et nécessaire au sein duquel la médiation occupe une place essentielle.

Ce module propose de découvrir ce monde inconnu du grand public et le rôle qu'y joue l'action culturelle, territoriale et artistique dans sa dynamique.

Rencontre métier avec un·e compositeur·rice investi dans la médiation

Cas pratiques

Sortie à un concert ou à une répétition commentée

Séance 1 - Paysage politique et économique de la création musicale – 1h

Une cartographie précise et complète du monde de la contemporaine, afin de connaître les noms qui l'ont marqué et qui le marquent aujourd'hui, les institutions incontournables et les réseaux qui l'animent, le tissu partenarial qui le structure et l'importance des politiques publiques.

Séance 2 - L'action culturelle, fer de lance des politiques culturelles et des fondations – 2h

Inscrits dans la loi française, les droits culturels ont été remis sur le devant de la scène à l'occasion de la crise sanitaire, réactivant, en les repensant, les contours, les fondements, les objectifs et les applications de l'action culturelle à destination de tous les publics. À travers une présentation des dispositifs et des aides existantes dans le secteur musical, cette séance soulignera le rôle essentiel de la médiation dans les projets de création musicale.

Séance 3 - Le médiateur, acteur décisif de la création musicale – 1h

Musicien·e, musicologue, mélomane, passionné·e? Qui est le médiateur et quelle est sa place dans le domaine musical? Cette séance tentera de dresser les contours du médiateur et de son rôle dans la création musicale, non pas uniquement vis-à-vis des œuvres et des artistes, mais aussi dans son positionnement éthique à la création, au milieu professionnel et à la société. Y sera également abordé le statut du médiateur afin de concilier réflexion théorique et conseils pratiques d'insertion professionnelle.

Module 3

La médiation musicale : entre savoir et expérience, science et jeu

Intervenants : en cours de définition

La médiation musicale semble exiger une telle spécialisation qu'elle apparaît bien souvent comme décourageante voire dissuasive pour beaucoup d'étudiant·e·s et de professionnel·le·s.

Seul un·e musicien·e ou un·e musicologue auraient la légitimité de s'y plier. Pourtant, la matière musicale reste accessible à n'importe qui, et la musique contemporaine présente un terrain de jeu idéal pour en explorer, simplement mais efficacement, toutes les subtilités auprès de tous les publics.

En désacralisant l'œuvre musicale contemporaine, ce module invite à repenser de manière plus générale notre rapport au son, à l'écoute et, ce partant, à l'autre.

Rencontre métier avec un·e chargé·e d'actions culturelles

Cas pratiques

Sortie à un concert ou une répétition commentés

Séance 1 - Médiation, transmission, pédagogie : de quoi parle-t-on ? – 1h

C'est LA grande question ! Les termes semblent synonymes et interchangeables mais ils correspondent à des réalités bien différentes en fonction des interlocuteurs. Prenant la forme d'un débat ouvert, cette séance invitera chaque participant·e à questionner sa conception du sujet, et tâchera de définir les spécificités du métier de médiateur.

Séance 2 - Les publics de la musique contemporaine – 1h

Qui dit médiation dit public. Enjeu politique et économique, segmenté, étiqueté, le(s) public(s) semble(nt) une donnée abstraite, purement quantifiable, une ressource à exploiter sans vraiment tenir compte de ses particularités ni des dynamiques qui l'animent. Dans un souci de réhabilitation de la personne et du collectif, cette séance propose de prendre un peu de recul pour repenser notre rapport à l'autre dans une démarche de médiation sensible et respectueuse des droits culturels, à travers les apports de la sociologie et de la géographie.

Séances 3 - Médias, médiations : typologie des médiations musicales possibles – 1h

Il existe une multiplicité de formes de médiation possible. Elle-même protéiforme, hybride, ouverte à l'expérimentation, la création musicale offre un champ ouvert, vivant, pluriel, d'invention et d'imagination au médiateur. Outre une tentative de typologie, cette séance proposera de réfléchir à la façon de trouver, pour chaque œuvre, la forme de médiation qui lui convient, dans un rapport décomplexé à l'objet musical, qu'elle soit écrite, audio, vidéo, théâtralisée, interactive, ludique, etc.

Ateliers et cas pratiques

Animés par l'équipe du pôle Médiation et développement des publics et les partenaires de la saison

Un samedi par mois, ces sessions ouvertes à tous les participant·e·s aux modules proposeront des activités sur des cas pratiques de médiation, tirés de la saison actuelle ou des saisons passées des partenaires artistiques de la Maison de la Musique Contemporaine.

Chaque atelier sera introduit par des éléments de méthodologie de projets de médiation (identification du programme, des œuvres, des thématiques, des compositeur·rice·s, des interprètes, des publics ciblés, choix de la médiation, financement, partenariats, etc.).
Un temps convivial sera proposé aux participants en fin de session.

Les sujets seront tirés au sort et les projets associés délivrés par les organisateurs de la séance. Les participant·e·s auront la matinée pour concevoir leur projet et le présenter au reste des membres, dans un esprit bienveillant et constructif.

Liste (non exhaustive) des cas pratiques qui seront proposés

Cas pratique n° 1 : une pièce de répertoire « écrit » de moins de 10 ans

Cas pratique n° 2 : une pièce de répertoire électroacoustique

Cas pratique n° 3 : une pièce « expérimentale » (type improvisation, installation sonore, etc.)

Cas pratique n° 4 : une pièce de répertoire contemporain datée d'avant 2000

Cas pratique n° 5 : une création de la saison en cours

Cas pratique n° 6 : un opéra ou une œuvre de théâtre musical

Cas pratique n° 7 : un programme « mixte » associant pièces de répertoire « classique » et création

Cas pratique n° 8 : un programme de répertoire contemporain (sans création)

Cas pratique n° 9 : la programmation d'un festival comprenant des créations

Cas pratique n° 10 : une création avec amateur / une création participative

Cas pratique n° 11 : une médiation « sans public » (numérique, à distance, etc.)

Cas pratique n° 12 : une médiation en milieu scolaire

Cas pratique n° 13 : une médiation en milieu carcéral

Cas pratique n° 14 : une médiation en milieu hospitalier

Cas pratique n° 15 : une médiation en EHPAD ou en maison de soins

Cas pratique n° 16 : une médiation à destination de publics en situation de handicap

Charte d'engagement et de responsabilité éthique de l'Académie de médiation

Redécouvrir la musique contemporaine

- Proposer un complément de formation sur le répertoire contemporain à tou·te·s les bénéficiaires.
- Faire découvrir la richesse, la vitalité et la diversité des esthétiques contemporaines de manière concrète et incarnée.
- Susciter un intérêt, un goût ou une curiosité pour la création musicale.
- Présenter le secteur professionnel, la diversité des activités et des métiers qui animent le milieu de la création musicale.
- Sensibiliser aux enjeux de la création musicale, de la relation au public et de la médiation.

Ancrer la médiation au cœur de la création musicale

- Souligner le rôle essentiel de la médiation dans chaque activité de la création musicale.
- Valoriser le statut et l'activité du médiateur, qu'il·elle soit musicien·e en formation, professionnel·le, amateur·rice, mélomane ou passionné·e.
- Proposer une réflexion ouverte et partagée sur la médiation, son sens, ses missions et son rôle social et artistique.
- Placer la médiation et les droits culturels comme principes généraux de participation à l'Académie.

Co-construire l'Académie avec tou·te·s les participant·e·s

- Croiser les profils et réunir des étudiant·e·s et des professionnel·le·s d'horizons différents dans un contexte propice au dialogue et à l'expression des personnalités de chacun·e.
- Respecter la parité au sein des intervenant·e·s comme des participant·e·s.
- Respecter les opinions de chacun·e et assurer un temps de parole équitable entre les participant·e·s.
- Assurer un suivi et une participation dans les meilleures conditions possibles pour chacun·e.
- Proposer un accompagnement personnalisé de chaque participant·e dans le respect, la bienveillance et l'écoute de ses objectifs personnels et professionnels.
- Intégrer une évaluation continue des séances avec chacun·e des acteur·rice·s (participant·e·s, intervenant·e·s, etc.).

Informations et contacts

La Maison de la Musique Contemporaine

La Maison de la Musique Contemporaine est née le 15 juillet 2020 de la fusion du Centre de Documentation de la Musique Contemporaine (CDMC), de Musique Française d'Aujourd'hui (MFA) et de Musique Nouvelle en Liberté (MNL).

Avec pour mission la valorisation et la promotion de la musique contemporaine, l'accompagnement des professionnels ainsi que la médiation et la sensibilisation des publics, la Maison de la Musique Contemporaine s'engage aux côtés des acteurs de la création musicale pour soutenir, promouvoir et favoriser son rayonnement.

Le pôle Médiation et développement des publics de la Maison de la Musique Contemporaine



Simon Bernard

Chef de pôle Médiation et développement des publics

simon.bernard@musiquecontemporaine.org

07 85 45 41 16

Julie Quiquerez

Chargée de médiation et du Grand Prix Lycéen des Compositeurs

julie.quiquerez@musiquecontemporaine.org

06 64 11 40 14

Cora Joris

Médiatrice

cora.joris@musiquecontemporaine.org